

4

3 April 1647. Vostre fils est bien accommodé & promeh
beaucoup.

J'espère que le soulagement qu'avoit senti son Altesse
après cette douleur de teste, aura esté augmenté; & que
Dieu le fortifiera en corps & en esprit pour soutenir
le faix qu'il luy a mis sur les épaules. Vous estes un
de ceuz qui le peuvent plus soulager, & je sçay vostre
prudence & vostre zèle au bien de la maison, qui est
le bien public, & que personne ne cognoit mieus

André Rivet au Const. Huygens.

que vous combien est nécessaire la bonne intelligence
ce entre le père et le fils et ne doute point
qu'ils ne donnentent ~~aux~~ ceux qui publient à
Paris qu'ils sont en mauvais ménage. Il importe
qu'ils sentent le contraire par l'expérience.

Paris le 10 Mars 1714